

BULLETIN D'INFORMATION



Mouvement pour un transport public abordable

Le *Mouvement collectif pour un transport public abordable* (MTPA) travaille depuis 2012 sur une question essentielle pour une part importante de la population montréalaise, mais absente du débat public : **l'accessibilité financière du transport en commun.**

Dans ce numéro :

Bilan de l'assemblée générale du MTPA	1
Priorités du MTPA pour 2017	2
Tarifs sociaux ailleurs au Canada	4
Nouvelle organisation du transport en commun	6
Les campagnes du MTPA pour le droit à la mobilité	8

Le *Mouvement collectif pour un transport abordable* change de « look » et simplifie son nom!

Le 6 octobre dernier, l'assemblée générale donnait son aval au changement de nom du *Mouvement collectif pour un transport public abordable* (MCTPA), qui s'appelle désormais le *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA). L'assemblée a aussi approuvé le nouveau logo et le lancement du site web : transportabordable.org

Bilan de la dernière assemblée générale du MTPA

En plus du lancement du **nouveau logo**, de l'adoption d'un **nom simplifié** et du dévoilement du **site web** du *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA), l'assemblée générale du 6 octobre dernier a également permis l'adoption du **plan d'action** pour 2017. De plus, cette rencontre a été l'occasion de tester en sous-groupe une **formation sur le tarif social** sur laquelle le comité de suivi du MTPA a travaillé. C'est au CEDA que l'assemblée réunissant 36

participant.e.s représentant 14 groupes a débuté par un dîner et quelques chansons. Trois ateliers ont permis de recueillir les commentaires des participant.e.s sur les activités de la formation sur le tarif social qui sera éventuellement offerte largement au milieu communautaire. Cette formation a pour objectifs de sensibiliser quant à la place centrale qu'occupe le transport en commun dans nos vies et à faire connaître l'importance du droit à la mobilité pour tous et toutes. L'assemblée a aussi adopté les priorités du MTPA pour 2017 que vous trouverez à la page suivante. La **campagne d'appui** à une consultation publique sur la tarification sociale est expliquée plus en détail dans le présent bulletin (voir la page 8).

PRIORITÉS POUR 2017



Vie associative

Membership : Clarifier les conditions pour être membre du MTPA. **Assemblée générale :** Tenir une assemblée générale cet hiver pour clarifier les conditions des membres et pour préparer l'action d'avril.

Formations

Faire des formations sur l'accessibilité financière du transport en commun. Diffuser et offrir la formation réalisée par la TROVEP dans les groupes intéressés.

Partenariats

Développer des liens et rechercher des appuis auprès de groupes à l'extérieur de Montréal.

Actions

Rechercher des appuis individuels sur la nécessité d'un tarif social dans le transport en commun pour les personnes à faible revenu.

Comment? En distribuant le recueil de témoignages et en invitant les personnes à signer une **déclaration**. **Jusqu'à quand?** Jusqu'au rassemblement en avril.

Campagne d'appui sur la nécessité d'un tarif social

Campagne d'appui à une consultation publique sur la tarification sociale

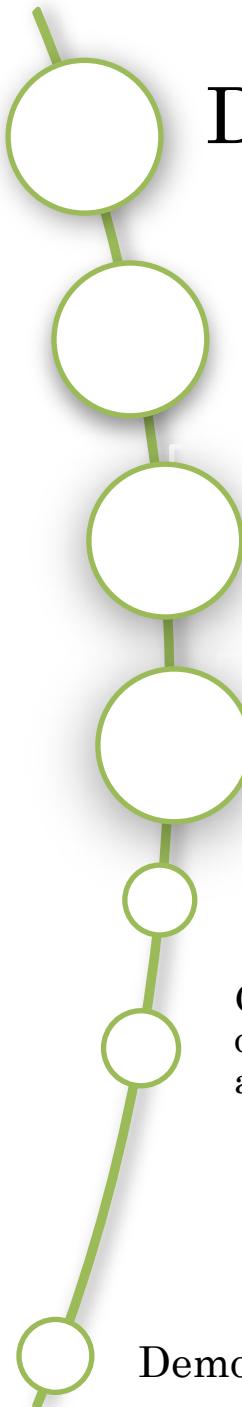
Rechercher des appuis de groupes, partenaires et d'instances demandant au gouvernement du Québec et à la nouvelle autorité en matière de transport (ARTM) une consultation publique sur la question de la tarification sociale. **Comment?** En invitant à signer une lettre qui sera acheminée au ministre des transports et à l'ARTM. **Jusqu'à quand?** Au moins jusqu'au rassemblement en avril.

Rassemblement

Organiser un rassemblement en avril au moment de la mise en place de la nouvelle autorité en matière de transport (ARTM) pour demander une consultation publique sur la tarification sociale.

**Puisque nous apprenons récemment que l'ARTM n'entrerait en fonction qu'en juin, le comité de suivi du MTPA a décidé d'attendre le mois de juin pour tenir son prochain rassemblement. Cela nous donnera plus de temps pour recueillir des appuis à notre campagne.*

MTPA PRIORITIES FOR 2017



Democratic life

Membership: Clarify the conditions to be a member of the MCTPA. **General Assembly:** Hold a General Assembly this winter to clarify the conditions of membership & prepare for the demonstration in April.

Training

Broadcast & offer the training produced by TROVEP to interested groups.

Partnership

Build connections with and find support from groups outside of Montreal.

Actions

Campaign for support of the necessity of a social fare

Search for individuals who support the necessity of a social fare in public transit for people with low income. **How?** By distributing a collection of testimonies and inviting people to sign a declaration of support. **Until when?** Until the Demonstration in April.

Campaign for support of a public consultation about a social fare

Search for support from groups, partners and agencies demanding that the Quebec Government & the new regional transit authority (ARTM) hold public consultations on the question of a social fare. **How?** By inviting them to sign a letter that will be delivered to the Ministry of Transport & the ARTM. **Until when?** At least until the Demonstration in April.

Demonstration

Organise a demonstration in April, coinciding with the establishment of the new regional transit authority (ARTM) to demand public consultations on the question of a social fare.

**Since we recently learned that the ARTM will become effective only in June, the MTPA's coordination committee has decided to wait until June to hold its next rally. This will give us more time to gain support for our campaign.*

L'accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu ailleurs au Canada

Les villes d'Ottawa, de Kingston, de Toronto et de Calgary apporteront des changements à leur tarification pour rendre plus abordable l'accès au transport en commun aux personnes à faible revenu.

Transport public gratuit pour les prestataires de l'aide sociale

Kingston, Ontario

En 2017, la ville de Kingston en Ontario lancera un projet pilote d'un an qui accorde aux personnes éligibles à l'aide sociale (*Ontario Works recipients*) une passe mensuelle qui leur permettra d'utiliser les services de transport en commun de la ville gratuitement.

Les conseillers municipaux ont unanimement voté en faveur de ce projet en novembre dernier. Les coûts associés à ce programme proviennent du ministère de la Communauté et des Services sociaux ontarien. Les autorités municipales estiment même une augmentation de revenus avec cette mesure qui devrait bénéficier à 3000 personnes par mois.

Pour lire l'article (en anglais) :

www.kingstonregion.com/news-story/6985119-kingston-gives-welfare-recipients-free-public-transit-in-2017/

Ottawa instaure un laissez-passer à tarif réduit

Ottawa, Ontario

La ville d'Ottawa souhaite instaurer une passe d'autobus à tarif réduit pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Il en coûterait 3,3 millions \$ par année si le prix de la passe pour les personnes à faible revenu correspondait au tarif aîné et au tarif du transport adapté (62% de réduction). D'ailleurs, la société de transport de la Ville a adopté une résolution pour demander à la province 3,3 millions \$ pour subventionner ce tarif réduit.

Le maire d'Ottawa affirme travailler avec la province pour assurer le financement de cette mesure.

Pour lire l'article (en anglais) :

www.cbc.ca/news/canada/ottawa/ottawa-low-income-transit-1.3790556

Le conseil municipal approuve des réductions aux usagers à faible revenu

Toronto, Ontario

Dans le cadre de la stratégie de lutte à la pauvreté, les élus municipaux de Toronto ont majoritairement approuvé un programme de laissez-passer équitable (*Fair Pass Program*) qui sera graduellement mis en place à partir de 2018. Les personnes éligibles bénéficieront d'une réduction de tarif de 33% pour un aller-simple et de 21% pour une passe mensuelle. Les pertes de revenus engendrées par ce rabais seront remboursées à la société de transport par la Ville.

Pour lire l'article (en anglais):

<https://www.thestar.com/news/gta/2016/12/14/council-approves-ttc-discounts-for-passengers-on-low-incomes.html>

Une passe mensuelle à 5,15\$ pour les personnes les plus pauvres Calgary, Alberta

Les personnes à très faible revenu qui vivent à Calgary auront jusqu'à 95% de rabais sur leur passe mensuelle de transport, c'est-à-dire que pour les personnes les plus pauvres (environ 12 000\$ de revenu par année) leur passe ne coûtera que 5,15\$ par mois.

En effet, les conseillers municipaux de Calgary ont unanimement voté en faveur de la mise en place d'une nouvelle échelle tarifaire pour les personnes à faible revenu qui auront un rabais entre 50% et 95% selon leur revenu.

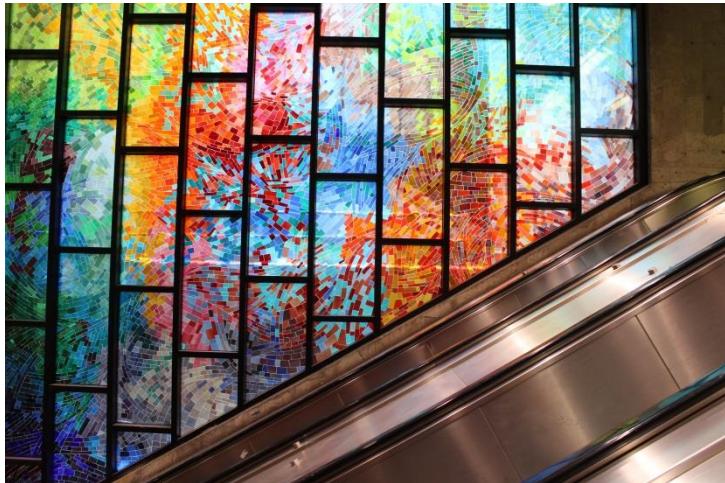
Cette nouvelle grille tarifaire pour les personnes à faible et très faible revenu a été rendu possible grâce à une subvention de la province de 13,5 millions \$ sur trois ans.

Pour lire l'article (en anglais):

<http://calgaryherald.com/news/local-news/calgary-council-approves-5-15-monthly-transit-pass-for-citys-poorest>

Ces projets ont été rendus possibles grâce à l'appui des Villes. À Montréal, notre maire, Denis Coderre, a affirmé à quelques reprises être sensible à la tarification sociale. Désormais les tarifs seront fixés par la nouvelle Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) qui est étroitement liée au ministère des Transports du Québec. Maintenant, la question à se poser : Quand Montréal passera-t-elle de la parole à l'acte en ce qui a trait à la tarification du transport en commun pour les personnes à faible revenu et se joindra au MTPA pour interpeller le gouvernement du Québec à ce sujet?

Avec la nouvelle organisation du transport en commun, comment se décideront les prochaines hausses de tarif?



L'organisation et la gouvernance des transports publics du grand Montréal sont en voie de vivre une profonde métamorphose. La nouvelle loi, la nouvelle agence et le nouveau train transformeront le paysage et auront inévitablement un impact sur les tarifs. Le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) redoute des hausses.

La nouvelle loi sur l'organisation et la gouvernance des transports collectifs brassera les tarifs

Avec la *réforme de la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (PL 76), une nouvelle structure fera son apparition cet été. Il s'agit de l'*Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM) qui sera responsable, entre autre, de fixer les tarifs à la place des sociétés de transport des municipalités de la grande région de Montréal. Nous le savons, l'intention derrière cette réforme est de graduellement uniformiser les 700 titres de transport actuellement disponibles sur l'ensemble du Montréal métropolitain pour qu'il n'y en ait plus qu'une quinzaine. Pour se faire, on parle d'intégration tarifaire des différents réseaux de transport public; on parle d'interfinancement entre les sociétés et les modes de transport et on parle d'iniquité territoriale. Cette réorganisation entraînera aussi une perte en termes de transparence puisque la nouvelle Autorité relève du ministère des Transports du Québec et parce que les rencontres de son conseil d'administration se tiendront à huis clos, sauf une fois par an, où une rencontre spéciale sera ouverte au public.

Bien peu d'information circule actuellement quant à la façon dont se traduira cette harmonisation tarifaire. Le MTPA craint que cela ait comme conséquence l'augmentation des tarifs et la disparition de certains acquis comme par exemple la gratuité offerte à certaines populations dans certaines villes.

L'arrivée du REM dans ce nouveau décor inquiète

L'arrivée du *Réseau électrique métropolitain* (REM), le projet de train électrique sur rail de la *Caisse de dépôt et placement du Québec Infra* (CDPQ Infra) préoccupe aussi le MTPA quant à l'impact sur les tarifs qu'aura ce nouveau mode de transport dans le paysage.

Étant donné que l'objectif derrière la nouvelle gouvernance est de simplifier la tarification des transports en commun dans la grande région de Montréal et que pour se faire, le financement du réseau de transport collectif sera interrelié, nous ne pouvons qu'être inquiets de l'impact du REM sur le reste des tarifs. En effet, puisqu'il s'agit d'un projet financé majoritairement par la CDPQ Infra, les profits devront être au rendez-vous. Que se passera-t-il si ce train n'atteint pas le taux de rendement escompté? Qui assumera? Si l'on se fie à la logique derrière la réforme, la réponse que nous craignons est : l'ensemble des sociétés de transport du Montréal métropolitain, ou, en d'autres mots, les usagers à travers des hausses tarifaires puisque les usagers financent la majeure partie des tarifs.

De plus, nous nous questionnons sur la façon dont seront fixés les tarifs? Selon les différents modes de transport utilisés? Selon la distance parcourue? Selon le jour et l'heure du voyage? En fonction du statut d'usager.ère (aîné.e.s, étudiant.e.s, personnes à faible revenu)? Apparemment que le comité chargé de faire la transition vers la nouvelle Autorité étudie présentement différents scénarios.

L'arrivée du REM suscite plusieurs autres questions et inquiétudes qui ont fait l'objet de nombreux articles dans les médias et dans le cadre des consultations du *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* (BAPE). En effet, les critiques sont nombreuses et touchent plusieurs aspects : les impacts environnementaux du développement du REM dans les terres agricoles, l'augmentation de l'étalement urbain, la gentrification autour des stations du REM, des pertes de revenus pour les municipalités puisque la CDPQ Infra captera 50% des taxes foncières des nouveaux projets développés autour des stations, les risques de privatisation éventuelle si le train n'est pas rentable, etc.

Le MTPA demande une consultation sur la tarification sociale

À ne pas en douter, l'harmonisation tarifaire de l'ARTM conjuguée avec l'arrivée du REM aura des impacts importants sur la tarification. La période transitoire dans laquelle nous nous trouvons donc nous paraît tout indiquée pour intégrer à la tarification un tarif réduit pour les personnes à faible revenu afin de garantir à tous et toutes l'exercice du droit à la mobilité. C'est pourquoi le MTPA demande une consultation de la société civile sur la tarification sociale du transport collectif pour les personnes à faible revenu.

Pour en savoir plus :

La Presse + : REM. *Le train et les chiffres* :

<http://plus.lapresse.ca/screens/a9d65b8d-c923-40b3-8701-2e204f1f101c%7CsTiXqv882hr.html>

Le Devoir : *Train de la Caisse : attention aux tarifs!* :

www.ledevoir.com/politique/montreal/474317/train-de-la-caisse-attention-aux-tarifs

Journal de Montréal : *Le REM : plus avantageux pour la Cassie que pour la population québécoise* :

www.journaldemontreal.com/2016/10/07/le-rem--plus-avantageux-pour-la-caisse-que-pour-la-population-quebecoise

Pour le droit à la mobilité : le MTPA lance deux campagnes !

Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes de ce bulletin, le transport en commun est en plein bouleversement. Pour faire face à ces nouveaux enjeux, le MTPA lance **deux campagnes distinctes** :

- La première vise la population et a pour but de **faire connaître la revendication et de solliciter des appuis**.
- La deuxième s'adresse aux organismes communautaires et a comme objectif d'interpeller le comité de transition de l'Agence métropolitaine de transport sur **une nécessaire consultation publique** avant de procéder à une «harmonisation» des tarifs de transport en commun.

1) Rechercher des appuis dans la population : une déclaration d'appui!

Le MTPA appelle les organismes communautaires à faire connaître la revendication d'une tarification sociale pour les personnes à faible revenu en invitant leurs membres, participantes et participants à signer la déclaration d'appui.

Au printemps 2017, la période de mise en place de l'ARTM sera terminée et c'est elle qui déterminera dès lors l'évolution tarifaire. Nous serons également à quelques mois des élections municipales. Ce sera un moment propice pour faire connaître l'appui de la population à cette mesure sociale.

2) Avant toute «harmonisation tarifaire», une consultation est nécessaire!

L'ARTM a comme mandat «d'harmoniser» les tarifs des différentes sociétés de transport. Le MTPA craint grandement que dans l'opération de réduction du nombre de tarifs (de 700 à 15), les coûts d'utilisation du transport en commun bondissent, que des acquis instaurés par différentes sociétés de transport disparaissent (ex : gratuité pour les aînées à Laval), bref que l'ARTM «harmonise» qu'en ne prenant en considération les seuls enjeux de la rentabilité économique et évacue le rôle social et environnemental que doit jouer le transport en commun dans notre société. Dans les prochaines semaines nous convierons les organismes communautaires à appuyer une demande de consultation publique sur l'harmonisation des tarifs.

Bref, dans les prochains mois, nous travaillerons fort pour affirmer la nécessité d'une tarification sociale pour assurer le droit à la mobilité!

Le comité de suivi du MTPA est composé des groupes suivants : Action-Gardien, AQDR St-Michel, CEDA, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, NDG Senior Citizens' Council, Projet P.A.L., TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.

Pour nous joindre : transport.abordable@gmail.com